

VINS EN PUY-DE-DÔME (1/5) ■ La saison des vendanges approche à grands pas pour les vigneronnens auvergnats

La qualité privilégiée à la quantité

Comme chaque année pour la rentrée, les vignobles puydômois sont en effervescence et les vignes prêtes à recevoir les premiers coups de sécateurs.

Lesébia Thuill

lcal@puydomefrance.com

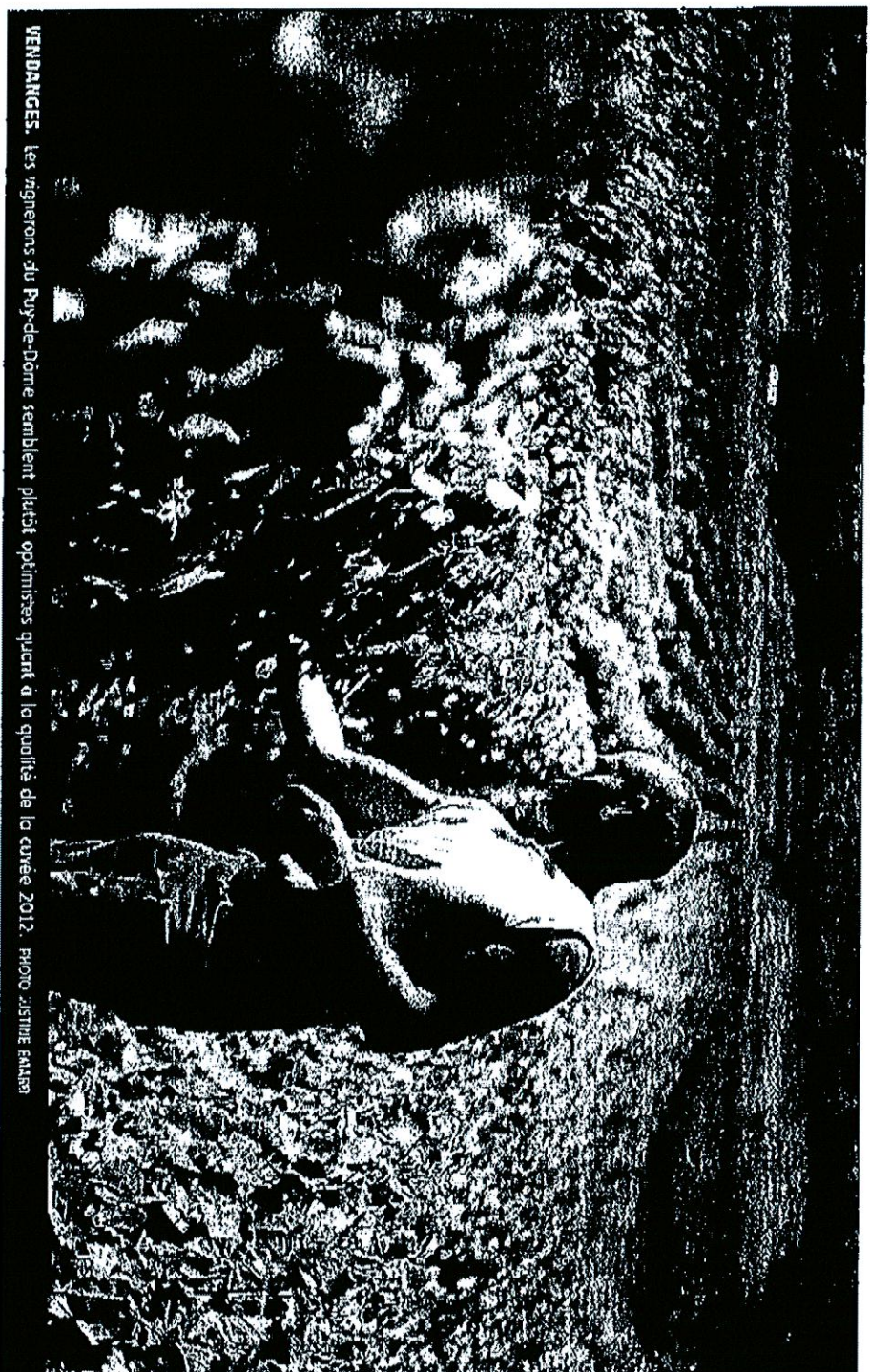
Bien moins précoces que l'été dernier, les vendanges devraient, cette année, débuter aux alentours du 20 septembre en fonction des différents cépages. La récolte s'annonce d'ores-et-déjà de qualité en dépit des petites quantités à vendanger.

Passion et raison pour guides

L'exploitation de la vigne dans le Puy-de-Dôme est opérée par des vigneronnens aussi passionnés que raisonnés. Il ne s'agit ici pas de grandes productions générant des chiffres d'affaires incommensurables et où les vendanges sont parfois quelque peu anticipées. Les vignes étonnantes en terre auvergnate, les viticulteurs préfèrent alors laisser le temps au temps et à la vigne celui d'atteindre sa maturité.

De 40.000 hectares de vignes il y a plus de cent ans de cela, à seulement 490 aujourd'hui, les vignobles du Puy-de-Dôme se

EN BREF



VENDANGES. Les vigneronnens du Puy-de-Dôme semblent plutôt optimistes quant à la qualité de la cuvée 2012. PHOTO JUSTINE FANON

concentrent sur des terres d'exception alimentées par un climat des plus favorables. Les températures ainsi que la pluviométrie sont autant de facteurs propices à un vin de qualité bien trop souvent sous-estimé. Les côtes d'Auvergne bénéficient d'atouts naturels non négligeables du fait de leurs sols volcaniques. Trop peu

connus, ces vins de terroir ont pourtant tout pour séduire et pourraient, de par leur finesse, en surprendre plus d'un.

Une saison tout en contraste

Les pluies du printemps avaient dans un premier temps fait couler la vigne et fortement affecté sa floraison. Mais elles

ont aussi permis à la grappe de s'aérer. Les conditions de cette deuxième récolte AOC s'annoncent alors comme des plus optimales.

Toutefois, les fortes grêles qui ont sévi sur le département ont eu des conséquences irréversibles sur certaines exploitations viticoles. Ce constat, bien que

n'affectant en rien la qualité du raisin, aura un impact considérable sur les quantités récoltées. La canicule, enfin, a brûlé certains beaux pieds de vignes affectant un peu plus encore la récolte, toujours d'un point de vue quantitatif.

Les vendanges devraient durer entre quinze jours et trois semaines. ■